



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 24 novembre 2025 à 19 :30.

Sous la présidence de Sylvain Payant

1_ PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Daniel Beaudin district #1	Mario Henderson, district #4
Martin Lafond, district #2	Louise Laplante, district #5
Mathieu Henderson, district #3	Susan Demers, district #6

Sont aussi présents Jacques Lemieux Directeur Général Greffier Trésorier par intérim et Josée Daigneault Greffière Trésorière adjointe

2025-11-195 2_ OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Susan Demers
APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance extraordinaire à 19 :30, le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-196 3_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Susan Demers
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

Adoptée à l'unanimité

2025-11-197 4_ ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ~~4.1_ ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 NOVEMBRE 2025~~

~~**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 10 novembre~~

Il est **proposé** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante
Et **RÉSOLU** de reporter l'adoption du procès-verbal 8 décembre

Adoptée à l'unanimité

5_ MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

6_ MINUTES DU CONSEILLER

7_ PÉRIODE DE QUESTIONS

8_ DÉPOT DES DOCUMENTS

2025-11-198

8.1 ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE le Directeur général et greffier-trésorier par intérim dépose les deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 du *Code municipal*. L'état compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante.

DE PRENDRE acte du dépôt de l'état comparatif

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le dépôt de l'état comparatif

Adoptée à l'unanimité

2025-11-199

8.2 ÉTAT PRÉVISIONNEL PROPOSE MARIO SECONDE MARTIN

ATTENDU QUE le Directeur général et greffier-trésorier par intérim dépose les deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 du *Code municipal*. L'état prévisionnel compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant selon les renseignements dont dispose le Directeur général et greffier-trésorier et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

DE PRENDRE acte du dépôt de l'état prévisionnel

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le dépôt de l'état prévisionnel

Adoptée à l'unanimité

2025-11-XXX

9_ AVIS DE MOTION

10_ RÈGLEMENTS

11_ADMINISTRATION

2025-11-200

11.1_APPROBATION DE PAIEMENT-RÉFECTION RANGS RUISSEAU NORTON SUD, SAINT-LOUIS, DUNCAN ET SAINT-ANTOINE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Susan Demers

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le paiement pour la réfection des rangs ruisseau Norton Sud, Saint-Louis, Duncan et Saint-Antoine : comme suit

Adoptée à l'unanimité

11.2 NOMINATION DES COMITÉS

2025-11-201

11.3 NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mathieu Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

DE NOMMER Mario Henderson maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2025

12_RESSOURCES HUMAINES

13_HYGIÈNE DU MILIEU

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

14.1 STATISTIQUES PREMIERS RÉPONDANTS / INCENDIE

15_URBANISME ET INSPECTION

16_TRAVAUX PUBLICS

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

18_DIVERS

19_PÉRIODE DE QUESTION

Kevin Ethier demande si la municipalité a pensé à la probabilité d'utiliser les bacs bruns
Nous devons trouver des informations.

2025-11-202 20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Louise Laplante

APPUYÉ par le conseiller Susan Demers

DE lever la séance extraordinaire du Conseil municipal du 24 novembre 2025 à 20 :11.

Adoptée à l'unanimité

Sylvain Payant
Maire

Jacques Lemieux
Directeur Général-Greffier-Trésorier par intérim